

Sécurité de l'Arme

Réf. : 119 SA

Certifié par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dans le cadre du programme **TRAINAIR PLUS** conformément aux normes et recommandations définies par l'annexe 14 - 3^e partie Lutte contre le risque aviaire Doc 9137-AN/898



TRAINAIR PLUS

Optimisez la sécurité des interventions en prévention du péril animalier

PROGRAMME :

- Description et caractéristiques des fusils de chasse ;
- Consignes d'utilisation du fusil de chasse ;
- Aspects sécuritaires ;
- Utilisation du fusil de chasse lors de déplacements et franchissements d'obstacles ;
- Entretien des armes.

NOMBRE DE STAGIAIRES :

6 par session

DURÉE D'UNE SESSION :

1 jour (7 heures)

PERSONNEL CONCERNÉ :

Agent de prévention du péril animalier amené à utiliser le fusil de chasse.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître les différents types de fusils de chasse, les différents types de munitions et leurs caractéristiques ;
- Effectuer l'entretien et le nettoyage du fusil de chasse ;
- Manipuler le fusil de chasse en toute sécurité ;
- Se déplacer et franchir des obstacles avec le fusil de chasse en toute sécurité ;
- Être efficace lors de l'utilisation du fusil de chasse.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Enseignements théoriques ;
- Exercices pratiques d'application :
 - Manipulation du fusil de chasse
 - Déplacement sur parcours et tirs simulés
 - Tirs réels sur plateaux d'argile
 - Entretien et nettoyage de l'arme
- Évaluation des prérequis et évaluation de fin de formation.



**NOUS SOMMES LE PREMIER CENTRE DE FORMATION
CERTIFIÉ PAR L'OACI, FAITES-NOUS CONFIANCE,
SOYONS PARTENAIRES !**